

NOTES ET COMMENTAIRES

La coopération est un remède à la vie chère par la suppression des intermédiaires inutiles et coûteux et par les conditions meilleures où se font les achats par suite des grandes quantités traitées.

La loi des mauvaises herbes a été passée dans l'intérêt de la communauté. Toute loi impose une restriction de la liberté individuelle. Ainsi vous n'avez pas le droit de laisser infester vos champs par toutes sortes de mauvaises herbes, parce que celles-ci pourraient se propager dans le champ du voisin, et que celui-ci peut exiger d'être protégé contre votre négligence.

Il y a des gens dont la mentalité est ainsi faite qu'ils critiquent toutes les lois, même les meilleures. Que de récriminations n'avons-nous pas entendu contre les mesures prises pour l'extirpation de la tuberculose bovine ! Et cependant est-il loi plus opportune et plus utile ?

L'intérêt de la communauté prime l'intérêt individuel. Celui qui ne veut pas le comprendre n'est rien moins qu'un sauvage. Restriction et pénalités sont nécessaires pour empêcher la propagation des mauvaises herbes ou d'une épidémie, pour nous protéger contre les négligents et les imprudents de tout acabit.

Une exposition pour cercles de fermières.—Tous les cercles de fermières de la province sont invités à prendre part à une grande exposition de travaux domestiques qui aura lieu à la Pointe au Pic, près de la Malbaie. Cette exposition sera tenue dans le somptueux Manoir Richelieu de la Canada Steamship Lines, sous les auspices du Ministère de l'Agriculture. Le gouvernement paiera tous les frais de transport, aller et retour, des exhibits que les cercles voudront bien envoyer. Les plus beaux seront vendus sur place et le produit de la vente sera retourné aux fermières. C'est mademoiselle Véronique Durand qui sera en charge de l'exposition et s'occupera de la vente des exhibits. Le ministère de l'Agriculture acceptera comme exhibits les couvertures de laine, couvre-pieds à patrons et catalogues de lits; les tapis et carpettes tissés, crochétées ou tressées; la toile, l'étoffe et les homespuns, (flanelles barrées, carreautes ou de couleurs diverses). Tous ces ouvrages doivent être neufs, de bon goût et de nuances bien assorties.

Les mauvaises herbes.—Pas moins de 600 espèces de plantes pouvant être classées comme mauvaises herbes ont été découvertes entre le Lac Supérieur et l'Atlantique, dans une inspection conduite par la Division Botanique de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Outre les plantes natives du Canada, on a découvert grand nombre de variétés introduites, surtout dans les environs des ports de mer. Même dans des districts comparativement nouveaux comme le Lac St-Jean, Chicoutimi et le Nord de Québec, on n'a pas trouvé moins de 165 espèces de mauvaises herbes, dont 65 pour cent importées et plusieurs contenant des propriétés dangereuses.

La conclusion s'impose: c'est que les mauvaises herbes sont la rançon du développement et du progrès; elles suivent le colon, l'ouvrier de chemin de fer et le bûcheron; elles vont où vont le commerce et l'industrie.

L'agriculture en Abitibi

A une récente réunion d'agriculteurs à Amos, M. Authier s'exprima d'exposer les intentions du gouvernement de Québec au sujet de l'agriculture. Il rappela comment l'honorable M. Caron a préparé les différents facteurs qui permettent aujourd'hui à son successeur, l'hon. M. Perron, de lancer une grande offensive pour atteindre de nouveaux degrés de progrès. Il rappela les principaux passages du programme de l'hon. M. Perron et expliqua que le ministre fait actuellement faire une enquête dans l'Abitibi sur la situation agricole et les moyens de la consolider. M. le professeur Fontaine, de l'Institut d'Oka, qui est un des officiers les plus en vue du ministère, est chargé de diriger cette enquête, qu'il a commencée dès le lendemain de l'entente entre le ministre et le député d'Abitibi. M. Fontaine demeurera dans la région le temps nécessaire pour compléter ses renseignements, et il fera immédiatement après son rapport à l'hon. M. Perron.

M. Authier parla ensuite des autres questions les plus importantes, comme le drainage des terres, l'industrie laitière, l'élevage, l'aviculture, etc. Il a obtenu vingt mille dollars du gouvernement pour aider à l'amélioration des cours d'eau. Le gouvernement paie le transport des vaches laitières que nos cultivateurs font venir du bas de la province. Un instructeur en aviculture, particulièrement compétent, est à la disposition des éleveurs de volailles. M. Authier loua le zèle des agronomes de l'Abitibi et il promit de mentionner aux autorités du ministère le grand intérêt que nos cultivateurs portent actuellement à la question agricole, intérêt qui devrait leur valoir de nouvelles attentions et de nouvelles faveurs des pouvoirs publics. M. Authier traita aussi du crédit agricole, dont il s'est toujours fait le champion depuis qu'il représente le comté d'Abitibi. La commission du Prêt agricole sera en fonctions dans quelques jours. Pour l'information de nos lecteurs, nous en dirons le fonctionnement dans notre prochain numéro.

C'est la faute à Papineau

D'après les derniers renseignements officiels, la récolte promet d'être bonne, en grains et en légumes, en province de Québec. Notre climat n'est donc pas si rigoureux, si sévère, qu'il ne puisse nous empêcher d'avoir de bonne récolte. Il n'y aura donc que ceux qui se livrent encore à une culture routinière qui ne partageront point cette heureuse fortune ! Profiteront-ils de cette bonne leçon qui leur est offerte, pour se livrer à une culture raisonnée et partant rémunératrice ? Nous le souhaitons et nous l'espérons.

Généralement, lorsque les récoltes manquent, on s'en prend aux caprices des saisons, ou bien encore l'on dit bénévolement: c'est le bon Dieu qui le veut ! C'est fort commode, mais ce n'est pas toujours rigoureusement vrai. Qu'on fasse en agriculture une bonne part aux eaux de force majeure, mais qu'on rende les cultivateurs négligents ou routiniers irresponsables de leurs déceptions, il nous semble que c'est aller trop loin.

Il faut en convenir, les rrigueurs de l'atmosphère ne sont pas les seules causes des mauvaises récoltes; car avec un peu d'observation, on verra dans presque toutes les paroisses de nos campagnes, un propriétaire dont les champs promettent une bonne récolte, tandis que le propriétaire voisin n'aura dans ses champs que des grains d'une chétive apparence et des pacages à peine suffisants pour l'entretien de ses animaux; le trèfle n'y pousse point, la mousse est tout ce que peut lui rendre son sol entièrement appauvri.

Il y a donc d'autres causes, qu'on aurait tort de passer sous silence, qui provoquent une mauvaise récolte, comme, par exemple, l'emploi de graines défectueuses pour semence, la lésinerie dans les fumures, le retour trop fréquent des mêmes plantes aux mêmes places, et enfin les labourages trop superficiels. Pour ce qui est des prairies, on mesquinera pour l'achat des graines propres à les entretenir, tel que le trèfle par exemple. Nous connaissons un cultivateur qui, pour grainer ses prairies, n'a recours qu'aux balayures de ses fenils. Aussi c'est à peine s'il peut entretenir quelques têtes de bétail, tandis que son voisin en garde le double sur un moindre espace.

Si, au lieu d'employer une semence mal conditionnée, on avait recours à d'excellentes graines, on aurait partout et le plus souvent une bonne récolte.

La lésinerie dans les fumures n'est pas étrangère non plus aux mauvaises récoltes.

Le retour trop fréquent des mêmes plantes aux mêmes places est positivement un fléau. Il n'y a pas de terre qui puisse résister longtemps à ce travail forcé, épaisant, si nous ne rendons pas au sol ce que nous lui empruntons.

Les labourages profonds, nous ne saurions trop le répéter, sont plus que jamais de nécessité absolue. Ceci ne veut pas dire qu'ils soient partout réalisables du jour au lendemain. Il est évident que dans les terrains à sous-sol argileux, il faut y procéder avec prudence, c'est-à-dire graduellement. C'est en automne qu'il convient de les entreprendre, et si après avoir ramené de la terre neuve ou vierge à la surface, en petite quantité chaque fois, on avait le bon esprit d'y mettre du fumier en couverture, elle deviendrait rapidement fertile.

Celui qui persiste à écorcher misérablement la terre, c'est-à-dire à cultiver constamment dans une couche arable épuisée, fatiguée à l'exécu, échoue à de plus en plus dans ses récoltes.

Le plus souvent, dans toutes nos déceptions, nous ne cessons d'en accuser à tort notre climat, notre température, le gouvernement ou Papineau; cependant, il est constaté que le climat de notre pays est aussi favorable à une bonne culture que dans aucun autre pays; mais comme dans tous les pays où l'agriculture est en honneur, où le travail de la culture se fait avec intelligence, il faut vaincre la routine pour se livrer à une culture raisonnée; pour y arriver, il suffit de tenter, avec l'aide de l'agronome, quelques expériences qui ne nécessitent pas trop de frais. Si vous voyez votre voisin réussir au moyen de quelque procédé nouveau, suivez son exemple et demandez-lui conseil. Visitez les fermes et les champs de démonstration et profitez des leçons de choses qu'ils comportent.

INDUSTRIE LAITIERE

Les canadiens prennent l'habitude du fromage !

"Le fromage n'occupe pas la place qui lui convient dans notre système diététique canadien. Un fromage bien fait, bien mûri, est hautement nutritif, facile à digérer et comme aliment ordinaire devrait se trouver plus communément sur nos tables".

La compétence pour la déclaration précitée est madame Laura Rose Stephen, d'Ottawa, Conférencière de l'Institut Féminin, et auteur de "Farm Dairying". Madame Stephen, qui est une autorité en ce genre de sujets, poursuit:

"Un coup d'œil sur la composition du fromage canadien ordinaire ne peut manquer de nous convaincre quant à sa haute valeur nutritive—36% de gras de beurre—and il n'existe pas au monde de matière grasse meilleure au point de vue de la santé et de plus appétissante que celle qui se trouve dans le lait—26% de caséine et

(Suite à la page 730)

GRAN

Préparation

Par

Nous avons déjà publ bouillie bordelaise. Pour l'ont pas conservée, nous e lons de la conserver précie pouvons répéter indéfin trop monotone.

La Bouillie Bordelaise est un liquide contenant normalement 4 litres de cuivre (vitriol bleu), 4 livres de 40 gallons d'eau. On s'en sert en culture et en horticulture pour prévenir de nombreux maladies des plantes. C'est un préventif, parce qu'une maladie implantée dans une culture trop tard pour la contrôler. Lorsqu'on prépare à la maison est plus économique et généralement plus efficace que celle qui se prépare avec des poussières, à condition qu'elle soit bien diluée. Voici la manière de préparer la bouillie bordelaise:

POUR UNE PETITE SUPERIEURE

Méthode du tonneau.—Mettre 25 à 30 gallons d'eau dans un tonneau et faire fondre 4 livres de vitriol en le dissolvant dans un sac dont le fond est à l'eau. Dans un autre tonneau ou quelconque, faire éteindre et bien faire 4 livres de chaux vive dans 2 ou 3 gallons d'eau, de manière à faire un lait. main, on versera le lait de chaque tonneau en le coulant. Ajouter lorsqu'il y a des insectes à détruire du poison, soit 2 livres d'arsenic ou de plomb, soit 1½ livres de vert de fer ou 1 livre d'arséniate de chaux. Ce peuvent être augmentées ou diminuées selon le besoin. Après avoir ajouté l'eau pour faire 40 gallons, la préte pour l'emploi.

POUR UNE GRANDE SUPERIEURE

Méthode des cuves.—La méthode des cuves permet de préparer la bouillie d'avance, en faisant ce qu'il faut des solutions-mères ou solutions trempées. Remplir deux cuves d'eau autant de livres de vitriol qu'il faut, l'un dans l'une de ces cuves, l'autre, y mettre autant de chaux (livres) qu'il y a de gallons obtient ainsi deux solutions. Pour préparer la B. B. avec ces deux solutions, il suffira de mettre dans un tonneau 30 gallons d'eau et de verser 4 gallons de chacun des deux préparés. Mettre ensuite le tout à bouillir et ajouter de l'eau pour faire 40 gallons. Toujours passer au tamis pour impuretés.

Le traitement

La culture du lin à filasse a pris un grand développement à cause de la somme considérable d'œuvre qu'exige l'arrachage et le séchage. Le Service de la filasse des Fermes expérimentales a essayé dernièrement de remplacer le lin avec la faucheuse automatique. On a arraché à la main et il a été nécessaire de faire une récolte faite de cette façon régulière. Dans la culture du lin à filasse, la coutume d'arracher la paille en bottes dont on fait des matelas et laisse sécher sur le champ. On ensuite la récolte au moulin pour la séparer de la paille. Après que la graine est enlevée, cette paille égrenée est transportée au champ de rouissage où l'on la laisse sécher. Lorsque le rouissage est terminé, on la coupe lorsque la partie ligneuse est séparée aisément de la paille. On la coupe encore une fois à la faucheuse en bottes et on la ramasse pour la faire broyer et teiller. Les bâches manutentionnées d'une manière mineuse ajoutent beaucoup de production de la filasse. La filasse a fait dernièrement la démonstration de deux méthodes: tandis qu'un acre était traité de la façon de décrire, un autre, côte à côte, était coupé à la faucheuse et laissé étendu sur le sol, à la